



Commune de Grolley

Séance du Conseil général – 29 juin 2022 – 19h30 **salle de l'Auberge de la Gare à Grolley**

Nous informons les Citoyen·ne·s de Grolley de la séance du Conseil général fixée au **mercredi 29 juin 2022 à 19h30 à la salle de l'Auberge de la Gare à Grolley.**

Tractanda

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021 - approbation
- 3 Comptes 2021 (M11 / 2021-2026)
 - 3.1 Compte de fonctionnement
 - 3.2 Compte d'investissements
 - 3.3 Vote final des comptes de fonctionnement et d'investissements
- 4 Demandes de crédit
 - 4.1 Auberge de la Gare – rénovation et entretien de l'ancien bâtiment – demande d'un crédit d'investissement de CHF 235'000 (M7 / 2021-2026)
 - 4.2 Réfection de différentes routes communales- demande d'un crédit d'investissement de CHF 250'000 (M10 / 2021-2026)
 - 4.3 Revitalisation du ruisseau de Corsalettes (secteur Les Noutes) - demande d'un crédit d'investissement de CHF 630'000 TTC (M9 / 2021-2026)
 - 4.4 Rénovation et agrandissement des infrastructures scolaires et sportives – demande d'un crédit d'étude de CHF 450'000 (M8 / 2021-2026)
- 5 Zone industrielle Au Martzé – vente de la parcelle 1419 RF Grolley d'une surface de 3'115 m² à l'entreprise Ansermot SA (M12 / 2021-2026)
- 6 Propositions et questions
 - 6.1 Propositions déposées lors de la séance du Conseil général du 14 décembre 2022
 - 6.1.1 Postulat tendant à la création d'un passage piéton à la route de la Gare
 - 6.1.2 Postulat tendant à l'étude du fonctionnement de l'AES afin qu'il évolue en fonction des besoins
 - 6.1.3 Proposition de créer 2 places de parc pour la recharge des véhicules électriques
 - 6.1.4 Postulat tendant à étudier la création d'une place de village centrée, près des commerces et des modalités de transport
 - 6.1.5 Proposition d'installer un panneau d'affichage numérique
 - 6.2 Nouvelles propositions
 - 6.3 Questions
- 7 Informations du Conseil communal
- 8 Elections pour la période 2022-2023
 - 8.1 Election de la ou du Président·e du Conseil général pour la période 2022-2023
 - 8.2 Election de la ou du Vice-Président·e du Conseil général pour la période 2022-2023
 - 8.3 Election complémentaire au Bureau
- 9 Allocution de la ou du Président·e élu·e
- 10 Divers

Tous les documents en lien avec la séance sont disponibles sur le site de la commune www.grolley.ch ou auprès de l'administration communale.

Les séances du Conseil général sont publiques. Toute personne qui le souhaite peut assister à la séance.

